

Communiqué de presse – 12 juin 2012

La construction s'attend à une importante baisse d'activité en 2012

Pour 2012, le secteur de la construction prévoit une baisse de l'activité de 1,5%. C'est ce qui ressort du rapport annuel de la Confédération Construction. L'année 2011 s'était pourtant clôturée sur une belle croissance (de +4%). Ce contraste entre 2011 et 2012 vaut pour toute l'économie belge, mais il est plus prononcé pour la construction. Avec le recul estimé en 2012, la construction n'aura finalement pas progressé sur l'ensemble de la période 2009-2012.

La production de logements neufs sera en recul de 4,5% en 2012. Cette situation découle du faible nombre total d'autorisations de bâtir octroyées en 2011. Avec seulement 44.115 autorisations délivrées, nous sommes confrontés au plus bas niveau enregistré sur les dix dernières années. Et le recul devrait être encore plus important sur le marché de la rénovation. La baisse de 8% attendue dans ce segment s'explique essentiellement par la disparition de presque tous les avantages fiscaux qui étaient liés à la réalisation d'investissements économiseurs d'énergie. De leur côté, la construction de bâtiments non résidentiels et le génie civil permettront d'encore atteindre une croissance de, respectivement, environ 3% et 4%.

En 2012, la construction devra également faire face à un problème de compétitivité. Pour le résoudre, il faudra construire mieux et moins cher, ce qui représente un grand défi pour nos entreprises de construction. Or celles-ci sont confrontées à une forte concurrence tant du travail illégal que des entreprises étrangères offrant leurs services à bas prix. Une réduction des charges sociales dans la construction s'avère donc indispensable si l'on veut renforcer la compétitivité du secteur belge de la construction. Il faut aussi poursuivre la lutte contre le travail illégal à l'aide de mesures efficaces. Et une nouvelle dynamique doit être insufflée au marché du travail, notamment en autorisant une organisation du temps de travail beaucoup plus flexible.

La Confédération Construction lance aussi un appel aux pouvoirs publics pour qu'ils continuent à investir dans les travaux d'infrastructures, sans que cela ne pèse sur les recettes. L'écart avec les pays voisins qui investissent davantage dans leurs infrastructures dans ce domaine continue en effet à se creuser. Le sous-investissement en infrastructures de transport pèse sur la compétitivité de notre pays. Les autorités devraient pour cela pouvoir faire davantage appel au financement privé via les contrats de concession et les "obligations de projets".

La politique du logement mérite aussi une attention particulière. Le nombre de logements neufs est en constante diminution depuis plusieurs années alors que les besoins en logement ne cessent de croître. Il faut donc chercher à développer l'investissement immobilier des ménages. La pérennité du bonus logement est dans ce contexte essentielle. Un autre idée consiste à permettre la déduction fiscale des frais réels liés à un logement. On stimule ainsi l'émission de factures et on fait reculer le travail au noir.

Toutes ces mesures sont susceptibles d'aider la construction à renouer avec la croissance. Elles ont aussi pour effet de soutenir l'économie belge puisqu'on estime ainsi que 1% de croissance dans la construction entraîne 0,1% de croissance de l'économie.

"La réduction du déficit public n'est pas incompatible avec la relance des investissements dans la construction", déclare Robert de Muelenaere, administrateur délégué de la Confédération Construction. "La construction met volontiers la main à la pâte et veut participer à la relance de notre économie. Mais nos entreprises de construction ont besoin de la mise en place d'incitants adéquats et d'un cadre de travail sain."

Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:

Peter Boelaert • Attaché de presse
T 02 545 56 28 • M 0479 30 91 59 • F 02 545 59 09
peter.boelaert@confederationconstruction.be

La Confédération Construction défend les intérêts de plus de 15.000 entreprises du secteur de la construction de toute taille (indépendants, pme, grandes entreprises), actives dans tous les segments de la construction. Elle est présente au niveau local, régional, national et européen. La Confédération est à l'initiative de grands événements tels que le Forum Construction et la Journée Chantiers Ouverts.